



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 15 AVRIL 2026

Sous la Présidence de : Sylvie BARRIEU VIGNAL ;

Présents : Sylvie BARRIEU VIGNAL ; Françoise FAUCHER ; Maria de Gracia SALAZAR ; Christine POUDRET ; Clara DE LA FOREST DIVONNE ; Martine CŒUR ; Catherine BENOIT ; Sandra REBEROL ; Jean-Claude ANDRE ; Jean-Pierre AMAR HADDADI ;

Procuration : /

Absent : Ali ZIAT ;

Christine POUDRET a été désignée secrétaire de séance

Madame la Présidente ouvre la séance à 18 h 30.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 4 MARS 2026

Voté à l'unanimité : 10 voix pour.

Remarque : Seules 11 associations sur 34 sont représentées lors du Téléthon

INSTALLATION DES MEMBRES DU CCAS ET ELECTION D'UN VICE - PRESIDENT

Installation des membres du CCAS

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sylvie BARRIEU VIGNAL qui procède à l'installation des membres du CCAS.

Sont ainsi nommées :

- Madame FAUCHER Françoise
- Madame SALAZAR Maria de Gracia
- Madame POUDRET Christine
- Monsieur ZIAT Ali
- Madame DE LA FOREST DIVONNE Clara
- Madame CŒUR Martine
- Madame BENOIT Catherine
- Madame REBEROL Sandra
- Monsieur ANDRE Jean-Claude
- Monsieur AMAR HADDADI Jean-Pierre

Election d'un vice-Président

Madame la Présidente informe l'assemblée que, conformément à l'article 123-6 alinéa 2 et des articles R.123-7 à R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Conseil d'Administration élit en son sein un Vice-Président qui le préside en l'absence du Président. Il rappelle les modalités de l'élection et le rôle du Vice-Président.

Chaque administrateur ; qu'il soit élu ou nommé, peut être candidat. L'élection se fait au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages.

Le Vice-Président préside les séances du CCAS en l'absence du Président, à ce titre :

- Il ouvre la séance, procède à l'appel des membres, constate le quorum (et éventuellement prononce l'ajournement et le report de la séance si le quorum est insuffisant),
- Il fait approuver le compte-rendu de la séance précédente, accorde la parole, dirige les débats et veille à ce qu'ils portent sur les questions effectivement soumises au conseil (au regard de l'ordre du jour établi),
- Il accorde le cas échéant des suspensions de séance en en fixant la durée et en y mettant fin, met au vote les propositions et délibérations, opère le décompte des voix, proclame les résultats des scrutins,
- Il prononce la clôture de la séance.

Madame la Présidente invite les administrateurs qui le souhaitent à présenter leur candidature, et à procéder au vote.

Madame Françoise FAUCHER se porte candidate.

Après avoir procédé au vote à bulletin secret, le résultat est le suivant :

- Nombre de bulletin trouvé dans l'urne : 10
- A déduire (bulletins nuls ou blancs) : 0
- Suffrages exprimés : 10
- Nombre de voix obtenu par Mme Françoise FAUCHER, 10

Le Conseil d'Administration,

- **DESIGNE** Mme Françoise FAUCHER en qualité de Vice-Présidente du CCAS.

DIVERS

- La semaine bleue aura lieu du 5 au 9 octobre 2026. Faire de nouveau appel à Poline DE PERETTI pour l'animation du vendredi 9 octobre 2026. Sandra REBEROL se propose de la contacter.
- Prévoir l'organisation d'Octobre Rose.
- Proposition de faire venir le don du sang.
- Mise en place d'une réunion du CCAS une fois par mois.

Prochaine réunion le mercredi 29 avril 2026 à 18h30.

Fin de séance à 19h47.

La secrétaire,

Christine **POUDRET**

La Présidente,

Sylvie **BARRIEU VIGNAL**

